



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU PAR
CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE LE 10 JUIN 2020 À 19H**

Personne(s) présente(s) :

Marie Ignaczak, présidente
M. Denis Leclerc
M. Jean-Philippe Côté
Mme Julie Cloutier
Mme Hélène Bergeron
M. François Bienvenu

Richard Fortin, conseiller technique

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**

- 2. Adoption de l'ordre du jour**

- 3. Adoption du procès-verbal**

- 4. Sujets**
 - 4.1 PIIA - Agrandissement d'une résidence unifamiliale - 15 Traverse-de-Laval
 - 4.2 PIIA - Aménagement d'un usage complémentaire - 26 chemin de la Huche
 - 4.3 Point de discussion - Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée de 200 m² - 33 Montée du Golf
 - 4.4 Point de discussion - Suivi du conseil

- 5. Date de la prochaine réunion du CCU**

- 6. Varia**

- 7. Clôture de la réunion**



1. Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h

Suite à l'ouverture de la rencontre, Madame Ignaczak donne la parole à M. Richard Fortin. Celui-ci présente au comité, M. François Bienvenu qui est présent à la réunion et qui prendra sa relève au CCU. Depuis qu'il a complété sa formation en urbanisme, M. Bienvenu a œuvré en urbanisme dans quelques municipalités avant de se joindre à l'équipe de Lac-Beauport, le 5 mai dernier, à titre de chef inspecteur. En plus d'être responsable de la coordination des inspecteurs en bâtiment, le suivi et le traitement des demandes de PIIA et de dérogations mineures, son mandat sera d'assurer l'assistance technique auprès du CCU.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 20 mai 2020 a été accepté.

4. Sujets

4.1 PIIA - Agrandissement d'une résidence unifamiliale – 15 Traverse-de-Laval

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2020-00276, numéro de lot 1 497 644, concernant - la construction d'une résidence unifamiliale de 200 m² et plus (Règl. 09-198, chap. 4).

4.2 PIIA - Aménagement d'un usage complémentaire – 26 chemin de la Huche

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2020-00320, numéro de lot 1 821 464, concernant la modification d'un usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée (Règl. 09-198, chap. 6).

4.3 Point de discussion - Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée de 200 m² - 33 Montée du Golf

Aucune recommandation



4.4 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucune recommandation.

5. Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera le 15 juillet 2020.

6. Varia

Aucun varia.

7. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 19h40.

Marie Ignaczak, présidente

Jean-Philippe Côté, secrétaire